Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-212202121-20260717-DEL20260702-DE

MAIRIE DE PLOUËC-DU-TRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOUËC-DU-TRIEUX

Séance du lundi 13 Juillet 2026
Date des convocations : 06 Juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi treize juillet deux mille vingt-six à neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX, Maire.

Etaient présents :

Vincent LE MEAUX	Alain BIA	Sophie DELACOUR
Jean-Luc LE PALANTON	René-Loic ALIX	Claude LE GUYADER
Josette FOULON	Marie-Andrée DERRIENNIC	Kevin PAULIC
Nelly BOUTTERIN	Sylvie DELHOMMEAU	Marine DUPRE

Alain BOUGET, absente et excusé, a donné procuration à Alain BIA
Christophe JEGOU, absent et excusé a donné procuration à Jean-Luc LE PALANTON
Lydie JACQUES, absente et excusée a donné procuration à Kevin PAULIC

DEL 2026-07-02 – DEFENSE NATIONALE - Désignation d'un correspondant

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que, suite à l'installation du nouveau Conseil municipal, il convient de désigner un correspondant « Défense » au sein du Conseil municipal ;

Considérant que le correspondant « Défense » est l'interlocuteur privilégié de la commune auprès des autorités militaires, notamment de la Délégation militaire départementale, et qu'il contribue au renforcement du lien entre les forces armées, les élus et les citoyens ;

Considérant que ce correspondant participe à la diffusion de l'information relative aux questions de défense, de mémoire et de citoyenneté, favorise les relations avec les associations patriotiques et accompagne les actions conduites par la commune dans ces domaines ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, par 15 voix pour:

- **DESIGNE** M. LE BOURDONNEC Claude correspondant « Défense » de la commune.
  Il assurera la liaison avec la Délégation militaire départementale, les services des Armées et les associations patriotiques, contribuera à promouvoir les actions relatives à la défense nationale, au devoir de mémoire, à la citoyenneté et au lien Armées-Nation.

Fait et délibéré, le lundi 13 Juillet 2026

Le Maire,

Vincent LE MEAUX

La secrétaire de séance

Nelly BOUTTERIN